Patriote toujours !

Tel fut le passé de cette monarchie qui a fait la France ce qu'elle est, qui là comme pétrie dans les mains. (Nouveaux cris : *Vive le Roi* !)

Ce quelle sera dans le présent, demandez-le à ce prince dont la loyale parole n'a jamais été suspectée.

Voici son programme, tel qu'il l'a nettement tracé dans ses lettres rendues publiques :

« Un pouvoir fondé sur l'hérédité monarchique, respecté dans son principe et dans son action, sans faiblesse, comme sans arbitraire.

» Le gouvernement représentatif dans sa puissante vitalité.

» Les dépenses publiques sérieusement contrôlées.

» Le règne des lois. Une protection efficace contre les abus d'autorité.

» Le libre accès de chacun aux emplois et aux honneurs.

» La liberté religieuse et les libertés civiles, conservées et hors d'atteinte.

» L'Administration intérieure dégagée des entraves d'une centralisation excessive.

» La propriété foncière rendue à la vie et à l'indépendance par la diminution des charges qui pèsent sur elle.

» L'agriculture, le commerce, l'industrie constamment encouragés et au-dessus de tout cela une grande chose : l'honnêteté !

» L'honnêteté qui n'est pas moins une obligation dans la vie publique que dans la vie privée, l'honnêteté qui fait la valeur morale des Etats comme des particuliers. (1)

Je vous le demande : quel esprit sincère honnête et vraiment libéral peut refuser son adhésion à ce programme si large, si libéral et si réparateur.

Aussi est-ce aux honnêtes gens de tous les partis qu'il s'adresse !

Car, c'est là le propre de la solution monarchique. Comme elle n'est que le retour aux traditions nationales, elle n'est pas, elle ne peut pas être le triomphe exclusif d'un parti

Et nous, légitimistes de la veille, nous n'avons pas cette pensée mesquine que nous serons les vainqueurs du lendemain. Il n'y aura pas de vainqueurs, parce qu'il n'y aura pas de vaincus. Si nous sommes seuls à la peine, nous ne voulons pas être seuls à l'honneur, tous y seront ! tous les Français qui voudront servir loyalement la France et le Roi.

Ecoutez cette grande parole de M.le comte de Chambord.

« Je ne suis pas un parti et je ne veux pas revenir pour régner sur un parti. »

» Je n'ai ni injures à venger, ni ennemis à écarter, ni fortune à refaire, sauf celle de la France, et je puis choisir parmi tous les ouvriers qui voudraient loyalement s'associer à ce grand ouvrage.»

Et encore celle-ci :

« Un des premiers besoins de la France,c'est l'Union. La seule politique qui lui convienne est une politique de conciliation qui relie au lieu de séparer, qui mette en oubli toutes les anciennes dissidences, qui fasse appel à tous les dévouements, à tous les mérites, à tous les nobles cœurs qui, aiment la patrie comme une mère,la veulent grande, libre et honorée.

Oui, c'est à vous tous quelles que soient vos opinions passées, c'est à tous les Français qu'il s'adressera pour réaliser ce programme que vous avez applaudi et qui peut ainsi se résumer.

«Restaurer la liberté, l'autorité, la fortune et l'honneur de la France».

L'*autorité* ! L'autorité respectée parce quelle deviendra respectable. Chaque chose remise à sa place. Les honnêtes gens aux affaires, les autres...ailleurs. Un pouvoir sûr et incontesté placé au-dessus des fluctuations du temps et des caprices populaires.

Le roi régnant dans l'état, conformément aux constitutions du pays,le père régnant dans la famille et Dieu régnant partout.

Oui, le père, maître de son foyer, maître de l'éducation de ses enfants.

Oui, la religion respectée, libre, dans ses dogmes et dans son culte, l'indépendance de conscience sauvegardée, chaque citoyen, libre dans sa foi et dans sa pratique, l'Etat s'interdissant de violer la loi de Dieu et reconnaissant ainsi la souveraineté de Jésus-Christ, maître de la terre comme du ciel.

La liberté ! c'est-à-dire les libertés civiles et religieuses qui permettent à l'être humain d'atteindre tout son développement, d'accomplir sans contrainte, dans toute l'intégrité de son mérite et de sa dignité, ses fins éternelles comme ses fins terrestres.

Les libertés politiques qui garantissent celles-là et sauvegardent l'indépendance des citoyens.

Les libertés communales, si fortement enracinées dans les traditions de notre vieille race française, qui nous permettent de faire nous-mêmes nos affaires, assurent aux services rendus,aux situations honorablement acquises, une part légitime d'influence dans la cité, et en bannissent l'ingérence désordonnée, continue du pouvoir central et des agitations de la politique.

La liberté ! c'est à la monarchie que je la demande ; c'est de la monarchie seule que je l'espère. La république ne saura donner que le désorganisation dans la licence, ou l'étranglement de la liberté par la dictature d'un homme ou d'un parti.

La royauté nous donne la vraie liberté, celle qui croit en Dieu et en la dignité morale de l'homme (2) elle la verra sans jalousie grandir à l'ombre de son autorité séculaire.

C'est elle, qui au commencement de ce siècle, l'a ramené sur la terre de France, c'est elle encore qui, par les mains de celui qui a osé dire ce mot : « Je suis la Réforme » ; nous en donnera un jour l'entier épanouissement *La fortune de la France, et le bien être de tous*! c'est la Royauté qui nous les rendra parce qu'elle sera honnête. (Voix nombreuses : *Vive le roi* ! Un cri de : *Vive la Commune* ! se fait entendre. « On a crié : *Vive la Commune*, dit l'orateur. Messieurs, c'est la République de demain !)

Par sa scrupuleuse honnêteté, le gouvernement de la Restauration qui avait trouvé la France appauvrie, épuisée, écrasée par une énorme indemnité de guerre, a relevé nos finances, diminué la dette publique de six cents millions, et rendu au commerce et à l'industrie, un merveilleux essor.

La même cause produira les mêmes effets le jour ou les admirables richesses,où les forces vives de notre beau pays seront fécondées par un gouvernement vraiment national, sous l'impulsion d'un prince qui n'a ni fortune à refaire ni intérêts personnels à consulter avant ceux de la France... (Cris répétés : *Vivele Roi*).

J'ai parlé du bien-être de tous. Ah ! certes je me reprocherai comme une lâcheté de bercer de vaines promesses ou d'indignes flatteries les ouvriers qui me font l'honneur de m'entendre. Il faut cependant qu'ils sachent que, depuis qu'ils atteint l'âge d'homme, M. le comte de Chambord n'a jamais cessé de se préoccuper de l'amélioration du sort des classes laborieuses, et de faire une étude spéciales des questions qui se rattachent à celle-là. Ce n'est pas notre temps troublé; ce ne sont pas nos gouvernants pressés de jouir qui peuvent résoudre ces questions. La royauté seule sera capable de les étudier avec un dévouement sincère et de les aborder sans danger. Henri V l'a promis : « Je n'oublierai jamais, a-t-il écrit, que le grand roi Henri IV » mon aïeul, a laissé à tous ses descendants » l'exemple et le devoir d'aimer le peuple.C'est » là un héritage qui ne peut m'être enlevé.»

Et encore : « Ne semble-t-il pas que la « Royauté vraiment chrétienne,vraiment fran« çaise, doit faire aujourd'hui pour l'émancipa« tion des classes ouvrières, ce qu'elle a fait en « d'autres temps pour l'affranchissement des « communes.N'est-ce pas à elle qu'il appartient « d'appeler le monde du travail à jouir de la « liberté et de la paix, sous la garantie néces« saire de l'autorité,sous la tutelle spontanée « du dévouement et sous les auspices de la « charité chrétienne ?»

Enfin, Messieurs j'ai dit : l'*Honneur de la France*. Notre France,notre noble France, celle que nos Rois avaient faite si grande, celle dont on « disait qu'il ne se tirait pas un coup de canon en Europe sans sa permission. »

Je ne me suis pas demandé tout à l'heure ce qu'elle est devenue entre les mains de ce gouvernement d'aventure ? Car dans ceci il y a des sujets douloureux que je ne veux pas aborder à cette tribune ; on n'en doit parler que tout bas, car le patriotisme a aussi ses pudeurs ! un rapprochement est cependant nécessaire.

Il y a quelques semaines, les journaux publiaient une lettre adressée à un Allemand par un Français, et cette lettre disait : Nous n'avons qu'à nous louer de l'attitude de l'Allemagne, je me plais à manifester la reconnaissance que nous devons au gouvernement allemand. » Cet homme qui tenait cet étrange langage, c'était un ministre de la République française, celui-là même qui est chargé de garder notre honneur vis-à-vis de l'étranger. Passons, Messieurs, passons ! et cherchons le remède à de tels abaissements, et pour cela évoquons d'autres souvenirs. Reportons-nous à ces jours sombres où la France était foulée au pied par la coalition de l'étranger.

Ivre de sa victoire l'Europe avait juré de démembrer notre patrie. Mais sur sa route les vainqueurs rencontrèrent un vieux roi, mais étant un Bourbon, et sans argent, sans soldats, sans forteresse, il tint tête aux rois et aux armées de l'Europe. Un jour il apprend que la Prusse ambitionne un agrandissement préjudiciable aux intérêts de la France. Ce vieux roi dont on se riait presque parce qu'on le croyait désarmé, ce vieux roi se dit, qu'il y avait encore quelque part des débris de l'armée de Napoléon, qu'il y avait encore un peu de sang dans ces veines si largement ouvertes par la défaite, et que, si épuisée que fût la France, si grand besoin qu'elle eût de la paix pour panser ses plaies. Ce qu'il fallait sauver avant tout, c'était son honneur et la sécurité de son avenir. Et il écrivit à son ministre : « Protester mais ce n'est pas assez, il faut faire voir qu'il y a quelque chose derrière, je donne des ordres pour que l'armée soit mise en campagne. »

Comparez les deux langages.

Et l'Europe frémissante s'inclina devant la volonté de ce vieillard qui portait dans un corps débile, le cœur de ceux qui ont fait la France, et qui avait au front l'auréole de la tradition et de la légitimité; elle respecta notre honneur et nos frontières.

Quinze ans plus tard, et à la veille d'être renversée par une tourmente nouvelle, le gouverneur de la Restauration avait replacé la France au premier rang dans le monde ; il faisait flotter sur les murs d'Alger l'étendard fleurdelisé, et il allait nous assurer, sans verser une goutte de sang, sans même tirer l'épée, par son ascendant et par ses alliances, il allait nous donner les frontières du Rhin. — Vous vous rappelez Messieurs, ces frontières du Rhin, dont on parlait jadis...

Je n'en veux pas dire plus, vous m'avez compris et vous tirerez les conséquences: il y a des échos qu'il serait imprudent d'éveiller e que des cœurs français entendent à demi mot.

Et maintenant que je vous ai montré où est le salut, où est le relèvement de la France, qu'ai-je besoin d'ajouter encore ?

L'avenir de notre patrie est entre ses mains, entre les vôtres. Demain sera ce qu'elle voudra qu'il soit : ou un cauchemar affreux ou un rêve splendide !

Ou bien notre fortune, nos libertés, l'âme de nos enfants, notre sécurité et notre honneur abandonnés au caprice de je ne sais quel dictateur sans foi, la prière muette, l'école sans Dieu, l'Europe dédaigneuse ou menaçante jusqu'au jour où la dictature tombera à son tour renversé par les passions qu'il aura déchaînées et où la patrie sera de nouveau déchirée par les mains criminelles de ceux qui, déjà, l'ont mise aux portes du tombeau sous les yeux de l'ennemi vainqueur.

Ou bien, la France libre, heureuse et prospère, la France unie et pacifiée, adorant Dieu dans ses temples, se pressant autour de la vaillante lignée de ses rois, reprenant sa place à la tête des nations monarchiques et assurée des longs avenirs.

Voilà le rêve qui peut être l'avenir de demain, si la France le veut.

Quel sera son choix !

Ah ! Messieurs, le vôtre ne saurait être douteux et il dépend de nous qu'il soit efficace.

Au sortir de cette réunion où nous avons par une étude sincère, éclairé et affermi nos idées et nos croyances, vous emporterez d'inébranlables convictions. Vous les affirmerez au dehors par vos paroles et par vos votes, vous vous efforcerez de les faire partager autour de vous, de les étendre et de les propager par une action contenue dans les bornes de la loi, mais énergique et persévérante

Et ainsi vous hâterez l'heure de la délivrance car je me sens saisi d'une invincible espérance. Oui ! l'heure viendra et elle est proche peut-être, où la France, où la noble blessée, dira enfin qu'elle ne veut pas mourir, et par une inspiration suprême se tournera vers le principe qui seul peut la sauver.

Ce sera l'heure où de toutes les poitrines vraiment françaises s'échapperont ces deux cris qui vraiment n'en font qu'un seul, résumant nos plus patriotiques aspirations, ces deux cris qui déjà se pressent sur vos lèvres : « Vive la France ! Vive le Roi !.....» (Salves d'applaudissements, cris unanimes : *Vive le Roi*?)

Au milieu de la grande émotion produite dans toute la salle par le brillant discours de M. Thelliez de Poncheville, le président, M. Louis Cavrois, prononce quelques mots :

Vous avez souligné, Messieurs, dit-il, par des bravos unanimes et des applaudissements enthousiastes, les paroles de l'orateur dont la verve éclatante, comme dit le poète :

Passant du grave au doux, du plaisant au sévère.

vous a montré les solutions de la grande question qu'il a eu l'honneur de traiter devant vous.

Conservez, Messieurs, le souvenir de cette belle conférence.

Permettez-moi aussi de vous soumettre un vœu. Nous sommes aujourd'hui au commencement d'une semaine de fête.— Ce n'est pas de celle du 14, bien entendu, que je veux parler. La France vraie, elle, ne peut célébrer l'anniversaire des massacres de la Bastille ! — mais de la Saint-Henri que nous célébrerons, le 15.

Eh bien ! si vous voulez, nous enverrons, en gage de respect, un souvenir à M. le comte de Chambord ; ce ne sera pas un bouquet de fleurs périssables, mais le faisceau de nos cœurs dévoués

La conférence a été terminée à 6 heures 5 minutes, aux cris de : vive le Roi ! vive la France !

La foule des auditeurs s'est dispersée sans d'autres incidents.

— MONTREUIL. — La Commission d'enquête pour cause d'utilité publique du chemin de fer d'intérêt local de Verton à la plage de Berck, vient de se réunir à la préfecture d'Arras. Elle a adopté à l'unanimité le projet de voie étroite de un mètre de largeur, tel qu'il était présenté par le concessionnaire, M. Macquet, maire de Berck.

Toutefois, dit le *Journal de Montreuil*, elle a émis en même temps le vœu que cette ligne, qui a une si petite longueur (moins de sept kilomètres), fût de préférence établie sur une largeur de 1 mètre 45, comme les grandes lignes, afin d'éviter les transbordements. Ce vœu est conforme au désir du concessionnaire et aux observations consignées au registre d'enquête

Le chemin de fer de Berck va donc, enfin, sortir de la période des formalités administratives pour entrer bientôt dans celle de la construction, qui ne sera pas longue.

Les habitués de la belle plage de Berck verront bientôt leurs désirs satisfaits dans les meilleures conditions.

— BOULOGNE.—La conférence de M. Gustave Théry, bâtonnier du barreau de Lille, sur les libertés religieuses et civiles, a parfaitement réussi. L'éloquent orateur, après avoir rappelé que le gouvernement sectaire et franc-maçonnique a violé les libertés publiques, a fait justice des préjugés accumulés contre la royauté, et montré que le rétablissement de la monarchie peut seul rendre à la France la paix sociale et sa place d'honneur en France.

— CAMBRAI.— Ainsi que l'a décidé Mgr l'Archevêque dans le dispositif de son Mandement de Prise de possession, un Service solennel sera chanté pour le repos de l'âme de l'Eminentissime Cardinal Régnier, Archevêque de Cambrai, de sainte et illustre mémoire. le mercredi 13 juillet, à onze heures du matin, en l'Eglise Métropolitaine. Sa Grandeur officiera pontificalement.

Les chants seront exécutés par les élèves du Petit Séminaire.

— Mgr l'Archevêque a commencé samedi la visite des établissements religieux de Cambrai.

Ainsi que nous l'avons dit, c'est à l'hôpital qu'il a voulu se rendre tout d'abord.

Le soir il alla au Petit-Séminaire où il fut reçu par M. le chanoine Meurisse, supérieur, et par MM. les professeurs.

Une cantate fut chantée, un compliment fut lu par l'un des élèves, puis Monseigneur adressa aux jeunes séminaristes, quelques-unes de ces paroles pleines de charme et d'amabilité dans lesquelles Sa Grandeur sait si bien faire sentir toute son affection de père et d'évêque.

Il leur parla de l'honneur et des devoirs du sacerdoce, leur rappelant à quelle haute dignité ils sont appelés, mais aussi combien sont graves les obligations de la charge qu'ils auront à remplir.

Une triple salve d'applaudissements répondit à Monseigneur lorsqu'il annonça que voulant présider la distribution des prix de son Petit Séminaire, et d'un autre côté devant se rendre à Lille, à Hazebrouck, etc., du 27 juillet au 10 août, il fixait la date des prix au 26 juillet.

Le lendemain dimanche, Monseigneur reçut au palais archiépiscopal, à neuf heures, le Cercle catholique des ouvriers, et à onze heures les jeunes gens du Denier des Ecoles catholiques.

Monseigneur accueillit les membres de ces deux œuvres avec une affabilité charmante, disant qu'il comptait sur eux pour être les ouvriers infatigables de la cause de la vérité et de la justice.

— Quelques cas de fièvre typhoïde s'étant déclarés parmi les chevaux du 16e dragons, l'autorité militaire a ordonné l'évacuation immédiate des écuries.

Depuis hier à 5 heures du matin, tous les chevaux de ce régiment sont campés sur le terre-plein qui entoure le *Mont-des-Bœufs*. Ils sont liés au piquet par le pied sous la surveillance des gardes d'écurie.

Etat-Civil de Roubaix.—

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 10 juillet. — Léon Nys, au bas de l'Enfer, cité Cavrois. — Célina Gadeyne, Grande-Rue, fort Mulliez, cour Delemasure. — Julien Dewitte, rue des Filatures, cour Cornille, 12. — Marie Leconte, rue du Fort, 112. — Mathilde Budts, rue des Longues-Haies, cour Verkindère, 3. — Marie Vanderherten, rue de la Vigne, maisons Flipo. — Henri Dubar, rue Watt, cour Six-Gadenne, 12. — Berthe Waroux, rue de Mouveaux, cour Frère, 10. — Palmyre Mahieu, rue d'Arcole, cour St-Léon, 13.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 10 juillet. — Charles Reux, 8 ans, rue des Anges, cour Vandamme, 2. — Jules Drieu, 19 ans, liseur, rue de Mouveaux, 76 — Constantin Vandeputte, 71 ans, soldat pensionné du Gouvernement français, décoré de la médaille militaire, rue du Parc, 1.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 10 JUILLET. — Stanislas Craye, 22 ans, peintre, et Marie Haen, 17 ans, servante. — Pierre Soetart, 24 ans, dessinateur, et Apolline Dapsens, 21 ans,bobineuse. — Alphonse Mercx, 34 ans, savonnier, et Alixe Debey, 24 ans, visiteuse de pièces. — Henri Courrion, 29 ans, lamier, et Malvina Delmotte, 21 ans, soigneuse. — Louis Vancomerbeke, 28 ans, tisserand, et Clémence Bureau, 21 ans, soigneuse. — Henri Duriez, 29 ans, garçon de table, et Marie Burette, 22 ans, couturière. — Alphonse Chocquet, 22 ans, garçon boucher, et Marie Loppé, 22 ans, marchande bouchère. — Charles Nys, 30 ans, journalier, et Joséphine Bétry, 31 ans, bobineuse. — Théophile Depoortere, 21 ans, forgeron, et Philomène Vercruysse, 17 ans, peigneuse. — François Smol, 22 ans, rattacheur, et Marie Vandevyver, 25 ans, ménagère. — Joseph Devoldre, 19 ans, peintre en voiture, et Florine Lambrecq. 39 ans, ménagère. — Alphonse Vanhecke, 27 ans, chauffeur, et Marie Sonneville, 26 ans, dévideuse. — Arthur Carette, 27 ans, rattacheur, et Clémentine Aelbrecht, 22 ans, soigneuse. — Edmond Vanhuerne, 42 ans, chauffeur, et Rosalie Govaert, 57 ans, dentellière. — Augustin Vandenbussche, 30 ans, boulanger et Marie Vandevelde, 26 ans, journalière. — Louis Nolart, employé, et Evelina Wilmart, lingère. — Louis Jonckheere, 30 ans, commis négociant, et Adèle Liagre, 21 ans, sans profession —Henri Lefebvre, 25 ans, domestique, et Marie Dreelincke, 25 ans, peigneuse.

ÉPHÉMÉRIDE. — MARDI 11 JUILLET. — *Saint Jean Gualbert, abbé*. — 1260. — RÉDACTION DU LIVRE DES MÉTIERS. — Ce livre fut rédigé par le prévôt Etienne Boileau. Il contenait les statuts des corporations parisiennes. On y trouve les détails les plus intéressants sur les différentes branches d'industrie. Les orfèvres, les batteurs d'or et d'argent, les batteurs d'étain, les archers, les merciers, les drapiers, les bonnetiers, les boutonniers, les brodeurs, les chapeliers, les baigneurs, les épiciers, les bouchers, les charpentiers, les serruriers, les chaudronniers, les chandeliers, formaient les principaux corps de métiers.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille PICAVET-SIX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Louis-Joseph PICAVET, décédé à Guelma (Algérie), le 9 juillet 1881, à l'âge de 23 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la MESSE DE CONVOI qui sera célébrée le mercredi 13 courant, à 9 heures, et aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu le jeudi 14 dudit mois, à 10 heures, en l'église de Croix. Les VIGILES seront chantées le même jour, à 3 heures.

Vous êtes aussi prié d'assister à l'OBIT SOLENNEL DU MOIS qui aura lieu le jeudi 11 oût à 10 heures, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille MAUSSE-DESBOUVRIES, qui, par oubli,n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur François-Joseph MAUSSE, veuf de Dame Rosalie PHILIPPERON, décédé à Roubaix,le 10 juillet 1881,à l'âge de 78 ans,sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le mercredi 13 juillet 1881. à à 9 heures, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. Les VIGILES seront chantées le mardi 12 dudit mois, à 6 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Jacquart, 81.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 13 juillet 1881, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Hippolyte SALEMBIER, veuf de Dame Louise NUTTE, décédé à Roubaix, le 16 juin 1881, à l'âge de 50 ans et 4 mois. —Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le mercredi 13 juillet 1881, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Zoé CATTELAIN, décédée à Roubaix, le 10 juin 1881, à l'âge de 11 ans et 3 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 14 juillet 1881, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Alfred-Joseph LEFEBVRE, époux de Dame Maria DEROUBAIX, décédé à Roubaix, le 12 juin 1881, à l'âge de 32 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Caisse d'épargne de Roubaix

Bulletin de la séance du 10 juillet 1881

Sommes versées par 279 déposants, dont 49 nouveaux. . . . 22,383 fr. 00

84 demandes en remboursement . . . . . 24,990 fr. 59

Les opérations du mois de juin sont suivies par MM. L. Wattinne-Wattine et E. Lecomte-Scrépel directeurs.

Belgique.

On écrit de Bruxelles, le 9 juillet 1881 :

« Notre situation politique se complique, le conflit au sein du libéralisme s'accentue et il est possible que dès la semaine prochaine nous nous trouvions en pleine crise ministérielle. La Chambre a fixé, en effet, à mardi la clôture de la discussion générale et c'est probablement à la séance du lendemain qu'aura lieu le vote décisif, le vote qui maintiendra ou renversera le cabinet. Pour vous faire apprécier l'incertitude hasardeuse du scrutin, il est nécessaire de dire un mot de la force numérique des partis. Sur cent trente-deux membres que compte la Chambre, les libéraux en possèdent soixante-six, les catholiques cinquante ; la majorité des premiers est donc de seize voix. Mais de la majorité s'est détaché, sur la question de la réforme électorale un groupe de membres de l'extrême gauche, composé de MM. Janson, Guillery, Demeur, Dansaert, Scailquin, Féron, représentants de Bruxelles, Defuissaux, représentant de Mons, et Hanssens, représentant de Liège. M. Guillery est le digne ancien président de la Chambre qui a préféré descendre du fauteuil présidentiel plutôt que de se laisser dicter des ordres par M. Frère-Orban.

Le groupe réformiste atteignait donc primitivement le nombre de huit, nombre qui par le déplacement des voix aurait réduit à néant, dans le vote sur le projet de loi, la majorité ministérielle. Mais on assure qu'à force d'instances et de supplications on est parvenu à séduire M. Hanssens, le collègue liégeois de M. Frère dont l'attitude hostile était particulièrement désagréable à ce dernier. Grâce à cette défection, en supposant la Chambre au complet, la majorité pourrait donc être encore de deux voix. Mais il est dès à présent certain que des deux côtés, à gauche comme à droite, des cas de force majeure tiendront plusieurs membres éloignés du scrutin, et de là sur le résultat du vote un doute perplexe qu'aucun pointage préalable ne peut dissiper.

» Mais la rupture est-elle en réalité définitive, irrévocable ? La porte est-elle fermée à tout accommodement? Pour qui a entendu la séance d'hier,le langage fier, tranchant, provocateur de M. Janson ; pour qui a vu l'effet de ce discours sur M. Frère, tantôt insultant de dédain, tantôt frémissant de colère, il ne saurait y avoir le moindre doute : la discorde est irrémédiable. Au meeting de Bruxelles un ami politique de M. Janson avait, en présence de ce dernier et de quelques autres députés progressistes, appelé M. Frère « le mauvais génie du libéralisme ». M. Janson n'a pas, il est vrai, poussé l'audace jusque-là; mais il n'en a pas moins porté à l'orgueilleux chef du cabinet des blessures cruelles. Plein de lui-même, surtout depuis sa négociation avec le Vatican, M. Frère se croit infaillible, nécessaire, indispensable tant au gouvernement qu'au libéralisme.

» D'une main téméraire M. Janson a détruit ce piédestal en déclarant avec emphase, au nom de ses amis que, M. Frère renversé, le libéralisme et le pays ne s'en porteraient pas moins bien. Ces paroles ont porté au comble l'irritation de M. Frère : il a annoncé, dans une interruption, qu'il « ferait justice des menaces des radicaux » et, la séance finie, il s'est précipité, haletant et nerveux, vers le palais royal pour aller conférer avec le souverain.

» On s'attend à des débats violents à la séance de mardi. Quoique la pensée remis d'une indisposition, M. Frère y éclatera sans doute avec passion. On le dit surtout exaspéré contre M. Guillery, qu'à tort ou à raison il considère comme l'âme du mouvement. A ce spectacle, les catholiques assistent en observateurs attentifs. Leurs orateurs les plus éminents ont démoli le projet de loi, chef-d'œuvre d'étroitesse politique et de machiavélisme. La parole est maintenant aux faits dont la logique est souvent plus impitoyable que les plus sanglants discours. L. Z. »

FAITS DIVERS

— Le ministre de l'agriculture a accordé pour divers propriétaires de la Drôme qui ont souffert de la grêle, de la gelée, des inondations, etc., une somme de 127,172 francs.

— Nous allons réjouir le cœur des chasseurs.

Plusieurs journaux annoncent que le gibier sera abondant cette année. Il paraît que les nichées de perdrix ont fort bien réussi, et que les lièvres ne seront pas rares.

Et qui sait si à la quantité le gibier ne joindra pas une qualité extraordinaire ?

Du gibier de la comète !

— LE NOUVEAU TANNER. — Suivant un télégramme de Chicago,Griscom, l'émule du docteur Tanner, est arrivé hier à son 36e jour de jeûne. Il lui arrive parfois d'éprouver des vertiges et d'être pris de vomissements, mais cela me l'empêche pas, paraît-il, de se montrer très-gai et très-résolu de poursuivreson jeûne jusqu'au cinquantième jour.

— Le *Courrier de la Bourse* reçoit de Weimar la triste nouvelle d'une chute que l'abbé Lizts a faite il y a quelques jours. En rentrant chez lui, il a glissé sur l'escalier, est tombé et a reçu une secousse assez grave pour provoquer une lésion interne aux poumons. Depuis l'accident, l'abbé Lizts a dû garder le lit et son état, dit-on n'est pas sans gravité.

NOUVELLES DU SOIR

Dépêches Télégraphiques

(*Service particulier.*)

L'INSURRECTION ALGÉRIENNE

Alger, 11 juillet, 4 h. soir.

19e corps d'armée à guerre.

Le 8 au matin la colonne Swiney a quitté le Kreider pour aller prendre position à Sfid, en laissant au Kreider 3 compagnies de tirailleurs sous les ordres du commandant Jacquey. Dans la journée du 9, pendant que la portion principale de la colonne arrivait au Ksar de Sidi Kreider, les 3 compagnies restées au Kreider ont été attaquées par environ 7 à 800 cavaliers et 200 fantassins ; une première fois de 8 h.30 du matin à 11 heures, et une deuxième fois à 2 h. du soir. L'ennemi a été repoussé aux 2 attaques et a eu environ 250 tués ou blessés, ainsi que beaucoup de chevaux jonchant le sol. De notre côté nous avons perdu un sous-lieutenant indigène, Djelloul-ben-Abderram,et nous avons eu 5 blessés dont un lieutenant, M. Bourret, un tirailleur français, le nommé Quilici, et 3 tirailleurs indigènes.

Après cette affaire, l'ennemi a disparu dans la direction du sud-est.

Angers, 11 juillet.

Deux cents hommes du 77e de ligne partent demain et feront partie d'un régiment de marche pour la Tunisie avec le 4e bataillon qui est parti de Paris. Ils se rejoindront à Marseille.

Toulon, 11 juillet.

Le bruit que la flotte serait partie à destination de Tripoli est dénué de fondement.

La flotte s'est dirigée sur Sfax, d'où elle se rendra à Gabès. On croit qu'elle restera dans le golfe de Gabès jusqu'au rétablissement complet de l'ordre dans ces parages.

Les derniers avis de Tunis constatent que le mouvement est restreint à la région de Sfax et que le reste de la Tunisie est tranquille.

Toulon, 11 juillet.

L'escadre cuirassée est partie hier de Toulon. Nous avons déjà dit qu'elle se compose de huit bâtiments, dont six cuirassés; elle se rend dans les eaux tunisiennes, notamment dans les parages de Sfax et de Gabès.

Oran, 11 juillet

Hier au soir un groupe d'indigènes a tenté d'enlever les faisceaux du 15e régiment d'infanterie de ligne, campé au village nègre d'Oran.

Les factionnaires ont arrêté et blessé deux agresseurs.

Saïda, 11 juillet

Le bataillon Jacquet laissé au Kecider comme arrière-garde par le colonel Swiney, marchant sur Sfid, a été attaqué par Bou-Amena.

L'ennemi a été brillamment repoussé, laissant 200 cavaliers sur le terrain.

Bou-Amena se dirigeait vers les Harras.

Tunis, 10 juillet.

Les nouvelles de Sfax sont rares, le télégraphe étant toujours coupé. Cependant les courriers qui arrivent disent que les insurgés sont au nombre de quinze mille autour de la ville.

Ils répondent au bombardement et nos boulets détruisent dans le jour, les ouvrages qu'ils construisent pendant la nuit. Il y aurait, ce semble un moyen bien simple de les empêcher de travailler la nuit, ce serait de se servir de la lumière électrique et de tirer sur les points occupés. Cette lumière frapperait de terreur les indigènes superstitieux.

On attend de l'artillerie et des troupes de Toulon pour débarquer. Espérons qu'elles seront en nombre suffisant pour frapper un grand coup.

On assure que les soldats tunisiens ont poussé des cris de joie, quand ils ont vu les insurgés de Sfax répondre à nos coups. Leurs boulets tombaient à la mer et n'arrivaient pas à moitié chemin de nos vaisseaux, néanmoins, ils étaient satisfaits.

Et dire que ce sont ces gredins-là que le bey nous donnait pour réprimer l'insurrection !

On ne les débarquera pas. On devrait les fusiller.

Nous les nourrissons sur nos vaisseaux, c'est un véritable embarras.

On annonce de Béjà que le khalifa faisait du chantage auprès des habitants juifs et indigènes pour extorquer de l'argent au nom de l'armée française.

Le commandant militaire l'a fait arrêter et a fait emprisonner son dervisch Boucoufa.

Tunis, 11 juillet.

Le général Logerot est arrivé aujourd'hui à la Goulette. Il va prendre probablement le commandement de toutes les troupes en Tunisie. On se félicite ici du choix de ce général, que l'on considère comme capable de mener rapidement à bien cette nouvelle campagne.

Le bateau arrivé hier de Sfax, nous apprend que la ville a été entièrement bombardée et que l'on attend de nouvelles troupes pour donner l'assaut.

Les Arabes de Sfax avaient construit sur la plage, avec des sacs de sable et de l'alfa, des retranchements derrière lesquels ils avaient installé plusieurs canons de gros calibre, d'où ils essayaient de riposter à la canonnade française.

Ces retranchements ont été bouleversés et les pièces démontées.

Madrid, 11 juillet, 5 h. soir.

L'ambassadeur de France à Madrid vient d'envoyer 500 francs au vice-consul d'Alineria, pour venir en aide aux émigrés de la province d'Oran.

LE BOMBARDEMENT DE SFAX

On lit dans la *République française* :

« Tunis, 11 juillet, 2 h. 50 soir.

« A la suite du bombardement de Sfax, les commandants des vaisseaux l'*Alma* et la *Reine Blanche*, voulant s'assurer si les insurgés avaient quitté la ville, ont envoyé près de terre deux chaloupes armées de canons revolvers et portant de l'infanterie. Les insurgés croyant à un débarquement, sont venus en masse sur la plage. Aussitôt les chaloupes tirèrent sur eux. Les insurgés, mitraillés, s'enfuirent, laissant un grand nombre de morts.

» Les insurgés sont environ 30,000. »

En Tripolitaine

Constantinople, 11 juillet.

On assure que le malentendu auquel avait donné lieu l'envoi de quelques troupes turques à Tripoli, est entièrement dissipé. La Porte a renouvelé l'assurance que cet envoi avait uniquement pour but le maintien de l'ordre dans la Tripolitaine, où le fanatisme arabe n'est pas plus favorable à la domination turque sur les côtes de Barbarie, qu'au protectorat français en Tunisie.

Dévouement pastoral.

Agen, 11 juillet.

Le curé de Trentels s'est noyé hier dans le Lot, en essayant de sauver un de ses paroissiens.

Le tarif général des Douanes

La commission du tarif général des douanes s'est prononcée à l'unanimité en faveur de l'adoption du projet de loi relatif à la prorogation des traités de commerce.

M. Feray d'Essonnes,président, a été chargé de rédiger un rapport qui sera lu demain, à une heure à la commission et déposé quelques instants après à la tribune.

On demandera la discussion immédiate.

M. et Mme Gambetta

Le père et la mère du président de la Chambre, M. et Mme Gambetta, qui ont fixé, comme on sait, leur résidence à Nice, viennent d'arriver à Paris pour assister à la fête nationale.

Les arrestations irlandaises et le Parlement anglais

Chambre des communes. — M. Forster refuse d'expliquer les motifs de l'arrestation de MM. O'Connor et Murphy en vertu de la loi de coercition.

Les députés Daily et Parnell demandent que la Chambre s'ajourne en signe de protestation. M. O'Connor demande aussi la démission de M Forster.

M. Gladstone défend M. Forster. Il accepte, pour tous les membres du cabinet, la responsabilité de la loi de coercition.

La motion d'ajournement est repoussés par 305 voix contre 26.

M. Brandlaugh aux communes.

Londres, 11 juillet.

Dans un meeting tenu hier soir à Londres, M. Bradlaugh a annoncé qu'il avait l'intention de se présenter le 2 août à la Chambre des communes pour prêter serment.

La santé de l'Impératrice d'Allemagne

On a de meilleures nouvelles de la santé de S. M. l'impératrice Augusta.

Le sommeil et l'appétit sont revenus, et la convalescence fait des progrès satisfaisants.

Sa Majesté a échangé son lit contre un fauteuil à roulettes, ce qui lui permet de quitter la chambre de temps à autre.

Les cendres de Pie IX

Rome, 11 juillet.

Cette nuit, sans apparat, accompagné des cardinaux Siméoni Mertel et Lavalietta ses exécuteurs testamentaires, le corps de Pie IX a été transporté, de Saint-Pierre où il reposait provisoirement, à Saint-Laurent Extramuros où il a demandé, dans son testament, à être enseveli, et où le tombeau vient d'être achevé.

A 2 h. du matin le cardinal vicaire a célébré la messe pour le repos de l'âme du Pontife défunt.

Le roi et la reine de Naples